

**COMMUNE DE MIRABEAU**  
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 17 février 2023**

Le vendredi 17 février 2023, en mairie de la Commune de Mirabeau, s'est réuni le Conseil municipal, sur convocation en date du 10 février 2023.

**Étaient présents :** Monsieur Hugo DECROIX, Madame Irène CAMACHO, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Monsieur Noël BARATHON, Madame Karine DEBRAY, Madame Chantal BRUNI, Monsieur André MEYER, Monsieur Jérôme MARTINEZ, Madame Marie-Françoise DOMENGE

**Représentés :** Monsieur Alain FASSINO, Madame Cécile DUBAR

**Absents :** Monsieur Jérémy CHIAPELLO, Monsieur Alexis DANAUS

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

**Secrétaire de la séance :** Monsieur André MEYER

**Ordre du jour:**

-Approbation du procès-verbal du Conseil municipal de 24 janvier 2023

-Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds vert : remplacement des ampoules d'éclairage public par des ampoules LED

**1. Approbation du procès-verbal du 24 janvier 2023**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 24 janvier 2023.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**2. Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert 2023 : Remplacement des ampoules d'éclairage public par des ampoules LED**

Le Maire,

\* fait part aux conseillers de la mise en place d'une aide de l'Etat pour la transition écologique "Fonds vert" destiné notamment au renouvellement de parcs de luminaires anciens.

\* présente aux membres du Conseil Municipal, les devis de l'entreprise CEGELEC d'un montant de 37 117.52 € H.T concernant le remplacement de la totalité des ampoules de l'éclairage public par des ampoules à LED, le remplacement de certaines têtes de lampadaires voir de lampadaires entiers suivant leur vétusté.

\* précise que le montant de 37 117.53 € H.T peut être financé comme suit :

	MONTANT	TAUX
<b>Total</b>	37 117.52 €	<b>100 %</b>
<b>Etat Fonds vert 2023</b>	29 694.02 €	<b>80.00 %</b>
<b>Autofinancement</b>	7 423.50 €	<b>20.00 %</b>

Approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 19 heures.

Monsieur Hugo DECROIX

Monsieur André MEYER



A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized initials and a surname, positioned to the right of the official stamp.